

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents, tenue à l'école
Sainte-Thérèse,
562, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2H4
le jeudi 29 août 2014 à 9 h

PRÉSENCES

M. Michel Picard, directeur

100 parents sont présents dans le gymnase et assistent à l'assemblée générale annuelle.

**MOT DE BIENVENUE DE
LA DIRECTION.**

Le directeur d'école remercie les parents de s'être déplacés en si grand nombre.

Il rappelle que cette formule utilisée pour une troisième année permet d'avoir plus de gens à cette rencontre qu'en soirée.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0454-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
monsieur Yves Lafontaine,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté
tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE LE 29 AOÛT 2013**

Le directeur résume le procès-verbal de l'an dernier.

CE-0455-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Ginette Noël,
QUE le procès-verbal du 29 août 2013 de l'école
de Sainte-Thérèse soit adopté tel que.

ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL
2013-2014 ET PRIORITÉS
DE 2014-2015**

Le directeur présente le rapport annuel 2013-2014. Il souligne les bons coups de l'école et les priorités pour cette année.

CE-0456-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Christine Noël,
QUE le rapport annuel soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**FONCTION ET POUVOIR
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Le directeur résume les fonctions et pouvoirs du conseil.
Il présente les membres du CE 2013-2014.

**ÉLECTION DES PARENTS
AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Nomination du président d'élection

Le directeur fait office de président.
Guillaume Turpin fait office de secrétaire.

Les personnes suivantes sont intéressées à faire partie du conseil :

Monsieur André Brousseau
Madame Mélissa Robert
Madame Josée Dubé
Madame Yolaine Lavoie
Madame Ginette Noël
Madame Lyne Caron

Le directeur indique que ce sont les parents du conseil qui détermineront par vote qui seront parents ou membres de la communauté pour occuper les postes vacants.

Postes disponibles : trois représentants de parents pour deux ans, un représentant de parents pour un an et deux représentants de la communauté pour un an.

Fermeture des élections.

Madame Josée Dubé, membre du conseil d'établissement, explique également le rôle du conseil. Elle invite les gens à y participer, non seulement comme membre, mais aussi comme parent. On peut y assister en tout temps car les assemblées du CE sont publiques.

**PREMIÈRE RENCONTRE
DU CONSEIL**

La première rencontre aura lieu le 7 octobre à 19 h 30.

O.P.P.

Madame Ginette Noël, membre de l'OPP, explique l'importance des tâches effectuées par les parents bénévoles de ce comité. Elle invite les gens à donner leur nom à Michel, le directeur, ou d'appeler à l'école pour signifier leurs disponibilités.

Elle nous rappelle que les activités lucratives et/ou de décorations que le personnel n'aurait pas le temps d'effectuer, rendent la vie à l'école plus agréable aux enfants et aux employés et nous permettent de vivre ensemble les temps forts de l'année.

Les parents confirment la formation de l'OPP (organisme de participation des parents).

CE-0457-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
madame Annie Viens,

QUE la formation du comité de l'O.P.P.
soit maintenue considérant l'importance des activités qu'ils accomplissent pour l'école.

ADOPTÉE.

CHOIX DE PHOTO D'ÉCOLE (VOTE)

Le directeur indique que les membres du conseil d'établissement ont suggéré que les parents de l'AGA puissent voter sur la photo de leur choix. Celle ayant le plus grand nombre de votes étant celle retenue pour les photos scolaires.

Monsieur Picard a récupéré un vote par parent. Les résultats indiquent que Madame Karine Belzile, photo 1, a été celle la plus appréciée

CAFÉTÉRIA ET FRIPERIE

Le directeur informe les parents que le menu de la cafétéria sera disponible dans la pochette de leur enfant et qu'ils doivent se présenter au service de garde pour remplir le contrat durant la période du 2 au 12 septembre.

Il indique aussi que des vêtements usagés peuvent être achetés à la friperie du service de garde à un prix modique

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur remercie les gens de leur implication et annonce la fermeture de l'assemblée générale.

CE-0458-14
André Brousseau,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur
QUE l'assemblée soit levée.

Il est 9 h 40.

ADOPTÉE.

Michel Picard, directeur d'établissement